

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBIET** : Décision modificative 3/2018 - Budget général

Séance du 13 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à vingt heures cinq minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le six novembre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27**

**Membres présents : 21**

MM. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine,

**Membres absents excusés : 2**

MM. BLEIN Jean (représenté par M CHAPUIS Gérard), RENAUD Jean-Xavier (représenté par M CHARVOLIN Roch),

**Membres absents : 4**

MM. ZANI Guy, Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, ROTARU Maria.

**Secrétaire de séance** : Mme ROSIER Nicole.

**Soit** : 21 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au budget GENERAL DE LA COMMUNE afin d'ajuster le montant du FPIC en fonction de la notification de l'ETAT.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
739223 - 014	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 5 532,00	
73223 - 73	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		- 4 173,00
678 - 67	Autres charges exceptionnelles	- 9 705,00	
	<b>Total de la section de FONCTIONNEMENT</b>	<b>- 4 173,00</b>	<b>- 4 173,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- ACCEPTE la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Bernard ARGENTI



Handwritten signature of Bernard Argenti.

Accusé de réception en préfecture  
001-210101853-20181113-DE-2018-108-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2018  
Date de réception préfecture : 20/11/2018